

**F. B. AUDIT-LEGAL**

**Commissaire aux comptes**

Hakim BELHABCHI  
Julien FRAYSSE

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DE L'AUDE  
Route de Rustiques – BADENS**

**CS 60059**

**11 890 CARCASSONNE CEDEX**

-----  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2022**

123, avenue Franklin Roosevelt 11009 CARCASSONNE CEDEX BP 603

Tél. 04 68 11 95 11 - Fax 04 68 11 95 10 - E-mail : belhabchi.h@fr.oleane.com - jfraysse@fr.oleane.com

SARL au capital de 15000 euros - RCS Carcassonne 447 503 590 - Siret 447 503 590 00013 - APE 6920Z

Société de commissariat aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Montpellier - N° Intracommunautaire : FR 33447503590

Mesdames, Messieurs,

## I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'AUDE** relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Fédération à la fin de cet exercice.

## II. Fondement de l'opinion

### 1) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe des comptes intitulé « Faits caractéristiques de l'exercice ».

### IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre Fédération sur la base des éléments disponibles à ce jour concernant la constitution d'une provision pour risques et charges de 441 551 euros relatif à la restructuration de la Fédération.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

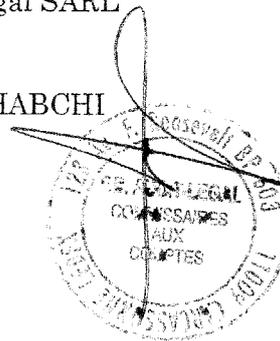
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Carcassonne, le 24 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes  
F.B. Audit Légal SARL

Hakim BELHABCHI



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	72 036	71 669	368	556	188	33.83
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains	466 202	215 572	250 630	262 760	12 130	4.62
	Constructions	1 972 106	662 198	1 309 907	1 383 827	73 919	5.34
	Installations techniques Matériel et outillage	326 459	276 022	50 437	48 086	2 351	4.89
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées	12 084		12 084	12 084			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
<b>Total I</b>	2 848 886	1 225 460	1 623 426	1 707 313	83 887	4.91	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	73 719	54 372	19 347	14 998	4 349	
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	37 684	1 346	36 338	19 606	16 731	85.34
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	124 690		124 690	112 024	12 667	11.31
	Valeurs mobilières de placement	994 736		994 736	994 736		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 932 456		1 932 456	1 869 448	63 008	3.37
Charges constatées d'avance (2)	31 911		31 911	55 494	23 583	42.50	
<b>Total II</b>	3 195 197	55 718	3 139 479	3 066 306	73 173	2.39	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	6 044 084	1 281 178	4 762 905	4 773 619	10 714	0.22	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>30/06/2022 12</b>	<b>30/06/2021 12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	2 474 070	2 474 070			
Autres					
Report à nouveau	34 838	75 719	40 880	53.99	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	14 957	40 880	25 923	63.41	
<b>Situation nette (sous total)</b>	2 454 189	2 439 232	14 957	0.61	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	643 944	673 471	29 527	4.38	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	3 098 133	3 112 703	14 570	0.47	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	20 977	19 577	1 400	7.15
<b>Total II</b>	20 977	19 577	1 400	7.15	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	516 551	565 399	48 848	8.64
	Provisions pour charges	188 517	193 998	5 481	2.83
	<b>Total III</b>	705 068	759 397	54 329	7.15
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	129 253	191 633	62 380	32.55
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	67 481	89 064	21 583	24.23
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	269 019	259 603	9 417	3.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	315 877	276 691	39 186	14.16
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	157 096	64 951	92 145	141.87	
<b>Total IV</b>	938 727	881 943	56 785	6.44	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	4 762 905	4 773 619	10 714	0.22	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2022 12	30/06/2021 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	1 360 583	1 468 733	108 150	7.36
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	54 549	44 264	10 285	23.24
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	431 475	430 692	783	0.18
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	89 601	127 499	37 898	29.72
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	154 755	154 755		
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	139 065	117 690	21 375	18.16
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	146 111	282 898	136 787	48.35
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3 632	390	3 241	830.24
<b>Total I</b>	<b>2 379 771</b>	<b>2 626 922</b>	<b>247 151</b>	<b>9.41</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	75 268	89 646	14 378	16.04
Variation de stock	1 981	5 924	7 905	133.44
Autres achats et charges externes	1 109 490	892 480	217 010	24.32
Aides financières	82 080	82 875	795	0.96
Impôts, taxes et versements assimilés	73 416	65 322	8 093	12.39
Salaires et traitements	662 160	657 048	5 113	0.78
Charges sociales	262 734	195 764	66 970	34.21
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	104 309	112 360	8 051	7.17
Dotations aux provisions	53 497	510 683	457 186	89.52
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3 011	7 841	4 830	61.59
<b>Total II</b>	<b>2 423 983</b>	<b>2 619 943</b>	<b>195 960</b>	<b>7.48</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>44 212</b>	<b>6 979</b>	<b>51 191</b>	<b>733.50</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2022 12	30/06/2021 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6	6	0	0.83
Autres intérêts et produits assimilés	1 100	1 344	244	18.15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	1 106	1 350	244	18.06
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	3 488	5 161	1 673	32.41
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	3 488	5 161	1 673	32.41
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	2 383	3 812	1 429	37.50
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	46 594	3 167	49 762	NS
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	5 470	4 331	1 139	26.31
Sur opérations en capital	61 877	38 436	23 441	60.99
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	67 347	42 767	24 581	57.48
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		4 730	4 730	100.00
Sur opérations en capital	5 531		5 531	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	5 531	4 730	801	16.94
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	61 817	38 037	23 780	62.52
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	265	324	59	18.21
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	2 448 224	2 671 038	222 814	8.34
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	2 433 267	2 630 158	196 891	7.49
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	14 957	40 880	25 923	63.41

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Reprise de provisions Prud'hommes pour un montant de 108.848€

Les comptes intègrent deux provisions de 30.000€ chacune pour risques de frais d'avocats dégâts et prud'hommes en appels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 036		
<b>TOTAL</b>	<b>72 036</b>		
Terrains	466 202		
Constructions sur sol propre	1 969 214		
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 892		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	79 644		20 593
Installations générales agencements aménagements divers	5 863		1 376
Matériel de transport	198 598		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 426		2 207
Emballages récupérables et divers	43 060		
<b>TOTAL</b>	<b>2 850 898</b>		<b>24 176</b>
Autres participations	12 084		
<b>TOTAL</b>	<b>12 084</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 935 018</b>		<b>24 176</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			72 036	72 036
<b>TOTAL</b>			<b>72 036</b>	<b>72 036</b>
Terrains			466 202	466 202
Constructions sur sol propre			1 969 214	1 969 214
Installations générales agencements aménagements constr.			2 892	2 892
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		0	100 237	100 237
Installations générales agencements aménagements divers			7 239	7 239
Matériel de transport		110 307	88 291	88 291
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			87 632	87 632
Emballages récupérables et divers			43 060	43 060
<b>TOTAL</b>		<b>110 307</b>	<b>2 764 767</b>	<b>2 764 767</b>
Autres participations			12 084	12 084
<b>TOTAL</b>			<b>12 084</b>	<b>12 084</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>110 307</b>	<b>2 848 886</b>	<b>2 848 886</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	71 481	188		71 669
<b>TOTAL</b>	<b>71 481</b>	<b>188</b>		<b>71 669</b>
Terrains	203 442	12 130		215 572
Constructions sur sol propre	587 151	73 630	0	660 782
Installations générales agencements aménagements constr.	1 128	289	0	1 417
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	79 117	3 385	0	82 502
Installations générales agencements aménagements divers	3 958	591		4 549
Matériel de transport	165 999	7 316	105 154	68 161
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 850	4 931		79 780
Emballages récupérables et divers	40 580	449		41 029
<b>TOTAL</b>	<b>1 156 224</b>	<b>102 720</b>	<b>105 153</b>	<b>1 153 792</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 227 705</b>	<b>102 908</b>	<b>105 153</b>	<b>1 225 460</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	188				
Terrains	12 130				
Constructions sur sol propre	73 630				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	289				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 385				
Instal.générales agenc.aménag.divers	591				
Matériel de transport	7 316				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 931				
Emballages récupérables et divers	449				
TOTAL	102 720				
TOTAL GENERAL	102 908				

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	2 474 070				2 474 070
Report à nouveau	75 719-		157 479	116 599	34 838-
Excédent ou déficit de l'exercice	40 880		25 923-		14 957
Situation nette	2 439 232		131 556	116 599	2 454 189
Subventions d'investissement	673 471		231 394	260 921	643 944
TOTAL I	3 112 703		362 950	377 520	3 098 133

### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Variation des fonds propres

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	124 690
Total	124 690

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 481
Dettes fiscales et sociales	269 019
Autres dettes	315 877
Total	652 377